



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION COIFFURE

COUPE COULEUR

(CS3- Mentions Complémentaires)

Formation Certifiante

Le Certificat de Spécialisation Coiffure – Coupe – Couleur, certification professionnelle de niveau 3 (RNCP 38232), enregistrée par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse le 01/09/2023, se réalise généralement en un an après le CAP Coiffure. Cette formation permet au titulaire de se spécialiser dans la maîtrise des techniques de coupe, de transformation, de coiffage et de coloration sur cheveux dames. Elle vise également le conseil clientèle, la gestion efficace de la prestation et l'intégration des normes professionnelles en salon, ouvrant l'accès à des fonctions techniques qualifiées et à des évolutions dans le secteur de la coiffure.

La formation peut être suivie soit par le biais d'un contrat d'apprentissage en alternance, permettant d'acquérir des compétences pratiques en salon tout en étudiant, soit par un contrat de professionnalisation, qui associe également expérience en entreprise et enseignements professionnels, selon le statut et le projet du candidat.

1. Prés requis : Obtention du CAP Métiers de la Coiffure.

2. Les objectifs pédagogiques :

À l'issue de cette formation, vous serez en capable de :

-S'informer, communiquer :

- Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de la transmettre.
- Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation.

-Organiser, gérer :

- Organiser les activités.
- Gérer l'environnement de travail

-Concevoir et mettre en œuvre :

- Mettre en œuvre des techniques de coloration.
- Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame ».
- Mettre en œuvre des techniques de coiffage.

Mise à jour le 20/08/2025

Académie d'Excellence des Métiers de la Beauté, 396 route de Réalpanier 84270 VEDENE

Tel : 04.84.14.54.35 @ : academieemb@gmail.com

contact.aemb@coiffure-formation.fr

SIRET : 939 631 529 00012 NDA : 938 405 365 84



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION COIFFURE

COUPE COULEUR

(CS3- Mentions Complémentaires)

Formation Certifiante

-Contrôler et évaluer :

- Evaluer la qualité de la prestation.
- Apprécier l'efficacité de la prestation.

3. Dates et lieu de formation :

- Date d'entrée 01/09/2025
- Date de sortie : 03/07/2026

Lieu de formation : AEMB, 396 Route de Réalpanier 84270 VEDENE.

4. Modalités d'inscription et délais d'accès

L'inscription à la formation peut se faire jusqu'à la rentrée scolaire du 1er septembre 2025, et au plus tard jusqu'aux premières vacances scolaires, soit le 17 octobre 2025, après un entretien, l'étude du dossier et le test de positionnement

5. Durée :

- Durée totale : 1607 h
- Durée en centre de formation : 402h
- Dont 120 h en distanciel
- Durée en entreprise 1205h

6. Accessibilité aux personnes en situation d'handicap :

AEMB fait tout pour favoriser l'accès à ses formations à un large public. Nous essayons dans la mesure du possible de mettre en place des moyens, matériels, pédagogiques et humains pour permettre à toute personne en situation de handicap d'avoir accès à nos actions de formation.

Nos locaux sont accessibles aux PMR, pour toute autre situation, merci de contacter notre référente Handicap Nathalie Berthet afin d'étudier les éventuelles adaptations de la formation à votre situation.

Mise à jour le 20/08/2025

Académie d'Excellence des Métiers de la Beauté, 396 route de Réalpanier 84270 VEDENE

Tel : 04.84.14.54.35 @ : academieemb@gmail.com

contact.aemb@coiffure-formation.fr

SIRET : 939 631 529 00012 NDA : 938 405 365 84



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION COIFFURE

COUPE COULEUR

(CS3- Mentions Complémentaires)

Formation Certifiante

7. Les modalités de la formation :

- Formation en alternance (contrat professionnel et ou contrat d'apprentissage), ou formation continue.
- Ce Certificat de Spécialisation Coupe Couleur se prépare en 1 an après l'obtention du CAP Métiers de la Coiffure, sous statut scolaire ou par apprentissage.
- Signature d'un contrat d'apprentissage de 1 an ou d'une convention de formation en formation continue
- 11h / semaine au centre de formation.

Notre service entreprise en lien avec de nombreuses entreprises vous permet de trouver un employeur pour la signature d'un contrat.

8. Coût global : 5300 € / année * détails sur demande ou dans la convention de formation

9. Modalités d'évaluation :

Chez AEMB, l'année scolaire est structurée en deux semestres. Tout au long de la formation, des évaluations sont mises en place pour mesurer la progression et l'acquisition des compétences visées. Celles-ci peuvent se présenter sous diverses formes : quiz, devoirs, présentations, travaux en groupe, mises en situation pratiques, réelles ou simulées, ainsi que participation aux échanges et activités en classe. Un examen blanc est également organisé afin de préparer le candidat aux conditions réelles de l'épreuve finale. L'évaluation terminale, nécessaire à l'obtention du diplôme, se compose d'épreuves ponctuelles organisées par l'académie de l'Éducation nationale.

Mise à jour le 20/08/2025

Académie d'Excellence des Métiers de la Beauté, 396 route de Réalpanier 84270 VEDENE

Tel : 04.84.14.54.35 @ : academieemb@gmail.com

contact.aemb@coiffure-formation.fr

SIRET : 939 631 529 00012 NDA : 938 405 365 84



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION COIFFURE

COUPE COULEUR

(CS3- Mentions Complémentaires)

Formation Certifiante

Le référentiel de certification est divisé en unités, chacune regroupant des compétences et des connaissances liées aux objectifs du diplôme. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et donne lieu à une épreuve spécifique.

Les candidats passent l'examen du diplôme. Chaque unité réussie (avec une note d'au moins 10 sur 20 ou grâce à la validation des acquis de l'expérience – VAE) fait l'objet d'une attestation, qui reconnaît officiellement les compétences acquises. Le diplôme est obtenu si la moyenne générale des épreuves est supérieure à 10 sur 20.

Les candidats ayant déjà validé certains blocs de compétences peuvent être dispensés des épreuves correspondantes.

Modalité d'obtention du diplôme :

- **Examen final ponctuel**

L'apprenti est tenu de se présenter aux examens organisés par l'Éducation nationale correspondant au diplôme prévu dans son contrat d'apprentissage. Cette obligation fait partie intégrante de sa formation et est encadrée par la réglementation en vigueur.

Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences en cas de non-obtention du diplôme.

Le Certificat de Spécialisation Coiffure, coupe, couleur ne permet pas la validation d'équivalence ou de passerelle.

Pour plus de détails, se référer aux règlements d'examen et aux définitions des épreuves figurant en annexe de l'arrêté (consultables sur demande).

Mise à jour le 20/08/2025

Académie d'Excellence des Métiers de la Beauté, 396 route de Réalpanier 84270 VEDENE

Tel : 04.84.14.54.35 @ : academieemb@gmail.com

contact.aemb@coiffure-formation.fr

SIRET : 939 631 529 00012 NDA : 938 405 365 84



10. Méthodes mobilisées :

10.1 Les unités professionnelles :

La formation alterne des enseignements théoriques et pratiques en centre de formation avec une mise en situation réelle en entreprise, incluant ateliers techniques, démonstrations professionnelles, activités collectives, études de cas, et évaluation continue et terminale pour garantir l'acquisition de toutes les compétences du métier.

Elle mobilise des ateliers pratiques, des démonstrations, des activités en groupe, des études de cas, des travaux dirigés, des mises en situation réelle, ainsi qu'une évaluation continue et terminale via des épreuves pratiques et théoriques, le tout accompagné par des formateurs qualifiés et des professionnels de la coiffure.

Les moyens pédagogiques pour les unités professionnelles :

La pratique professionnelle :

- ✓ Coupe transformation et coiffage « dame »
- ✓ Coloration et effets de couleur
- ✓ Efficacité de la prestation.
- ✓ La technologie.
- ✓ La biologie appliquée.
- ✓ Le dossier technique.
- ✓ Le renforcement des compétences et l'accompagnement

• Les moyens pédagogiques sont :

- Un atelier pratique conçu pour l'apprentissage, équipé de tous les outils nécessaires à la formation de chaque apprenant. Il comprend :
 - ✓ Un poste de travail individuel
 - ✓ Une tablette roulante pour le matériel et les accessoires
 - ✓ Un pied destiné à la fixation de têtes malléables pour les exercices techniques
 - ✓ Un fauteuil ergonomique adapté aux pratiques professionnelles

Et l'ensemble du mobilier ou des équipements utiles à la réalisation des activités pédagogiques

Mise à jour le 20/08/2025

Académie d'Excellence des Métiers de la Beauté, 396 route de Réalpanier 84270 VEDENE

Tel : 04.84.14.54.35 @ : academieemb@gmail.com

contact.aemb@coiffure-formation.fr

SIRET : 939 631 529 00012 NDA : 938 405 365 84



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION COIFFURE

COUPE COULEUR

(CS3- Mentions Complémentaires)

Formation Certifiante

Cet espace favorise les mises en situation concrètes et l'acquisition des gestes techniques essentiels au métier.

- ✓ Un atelier bacs à shampooing : zone aménagée avec des bacs à shampooing, utilisée pour l'apprentissage et la réalisation des soins capillaires (lavage, traitements, rinçage).
- ✓ Un écran HDI servant de support visuel pour illustrer les cours avec des schémas, des démonstrations et des exemples concrets.

10.2 Les unités générales :

L'ensemble des enseignements théoriques transversaux (Vente conseil, Environnement professionnel, gestion appliquée, anglais, etc.) est dispensé via la plateforme en ligne ROGER PARA, dans les locaux de l'AEMB, avec l'accompagnement et les explications d'un formateur. Ces cours visent à développer les connaissances générales et les compétences indispensables à l'obtention du diplôme et à l'insertion professionnelle.

Les moyens pédagogiques pour les unités générales sont :

Un espace dédié aux cours théoriques, équipé d'un écran HDI pour suivre le déroulement des leçons, de tables et de chaises confortables, ainsi que d'une connexion internet fiable. Cet environnement facilite l'apprentissage en présentiel en offrant aux apprenants les moyens matériels nécessaires au bon déroulement des enseignements.

11. Qualification des intervenants :

Tous nos formateurs possèdent une solide expérience dans le domaine de la coiffure et proviennent du milieu professionnel. Ils sont soit titulaires d'un Brevet de Maîtrise, soit disposent d'une expérience équivalente dans la formation professionnelle. Cela garantit un accompagnement de qualité, fondé sur des compétences reconnues et une expertise métier.

Mise à jour le 20/08/2025

Académie d'Excellence des Métiers de la Beauté, 396 route de Réalpanier 84270 VEDENE

Tel : 04.84.14.54.35 @ : academieemb@gmail.com

contact.aemb@coiffure-formation.fr

SIRET : 939 631 529 00012 NDA : 938 405 365 84



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION COIFFURE

COUPE COULEUR

(CS3- Mentions Complémentaires)

Formation Certifiante

12. Modalités de suivi :

- Un Référent pédagogique : La responsable de site : Mme BERTHET Nathalie
- Portail dédié apprenti, parent et entreprise
- Visites en entreprises des responsables référents
- Evaluations régulières (contrôles, examens blancs)
- Conseils de classes semestriels

13. Contenu de la formation :

- Épreuve / Unité (EU) - 01. Coupe transformation, coiffage dame
- Épreuve / Unité (EU) - 02. Coloration, effets de couleurs
- Épreuve / Unité (EU) - 03. Évaluation de l'activité professionnelle

14. Equivalences, passerelles et validation des blocs des compétences

Comme cité plus haut, Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences en cas de non-obtention du diplôme.

Le Certificat de Spécialisation Coiffure – Coupe – Couleur ne permet pas la validation d'équivalence ou de passerelle

Pour plus d'information : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38232/>

15. Poursuite d'études et débouchés :

Poursuites d'études :

- BP Coiffure,
- BTS Métiers de la Coiffure,
- CQP Maquilleur conseil animateur,
- CQP Styliste ongulair,
- Certification
- Réaliser des techniques de rasage et de taille de barbe

Mise à jour le 20/08/2025

Académie d'Excellence des Métiers de la Beauté, 396 route de Réalpanier 84270 VEDENE

Tel : 04.84.14.54.35 @ : academieemb@gmail.com

contact.aemb@coiffure-formation.fr

SIRET : 939 631 529 00012 NDA : 938 405 365 84



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION COIFFURE

COUPE COULEUR

(CS3- Mentions Complémentaires)

Formation Certifiante

Débouchés :

Le titulaire du Certificat de spécialisation peut exercer son activité dans les salons et entreprises de coiffure, dans les milieux du spectacle et de la mode, dans les établissements sanitaires et sociaux, dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires

Exemples :

- Emploi de coiffeur, d'animateur
- Responsable technique de salon de coiffure,
- Conseiller professionnel.
- Poursuite vers un Brevet professionnel Coiffure

Pour plus d'information : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/cs-ex-mc-coiffure-coupe-couleur>

16. Taux de suites de parcours :

- Pour l'apprentissage* :

12 % sont en emploi 6 mois après la fin de la formation (tout type d'emploi salarié).

75% poursuivent leur parcours en formation (Brevet professionnel coiffure, redoublement ou réorientation).

13% relèvent d'autres situations : en recherche d'emploi, en mobilité à l'étranger, en activité indépendante, etc...

*Données issues du dispositif InserJeunes 2023.

Pour plus d'information : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/cs-ex-mc-coiffure-coupe-couleur>

17. Autres indicateurs

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Mise à jour le 20/08/2025

Académie d'Excellence des Métiers de la Beauté, 396 route de Réalpanier 84270 VEDENE

Tel : 04.84.14.54.35 @ : academieemb@gmail.com

contact.aemb@coiffure-formation.fr

SIRET : 939 631 529 00012 NDA : 938 405 365 84